Été 2015

Kruth

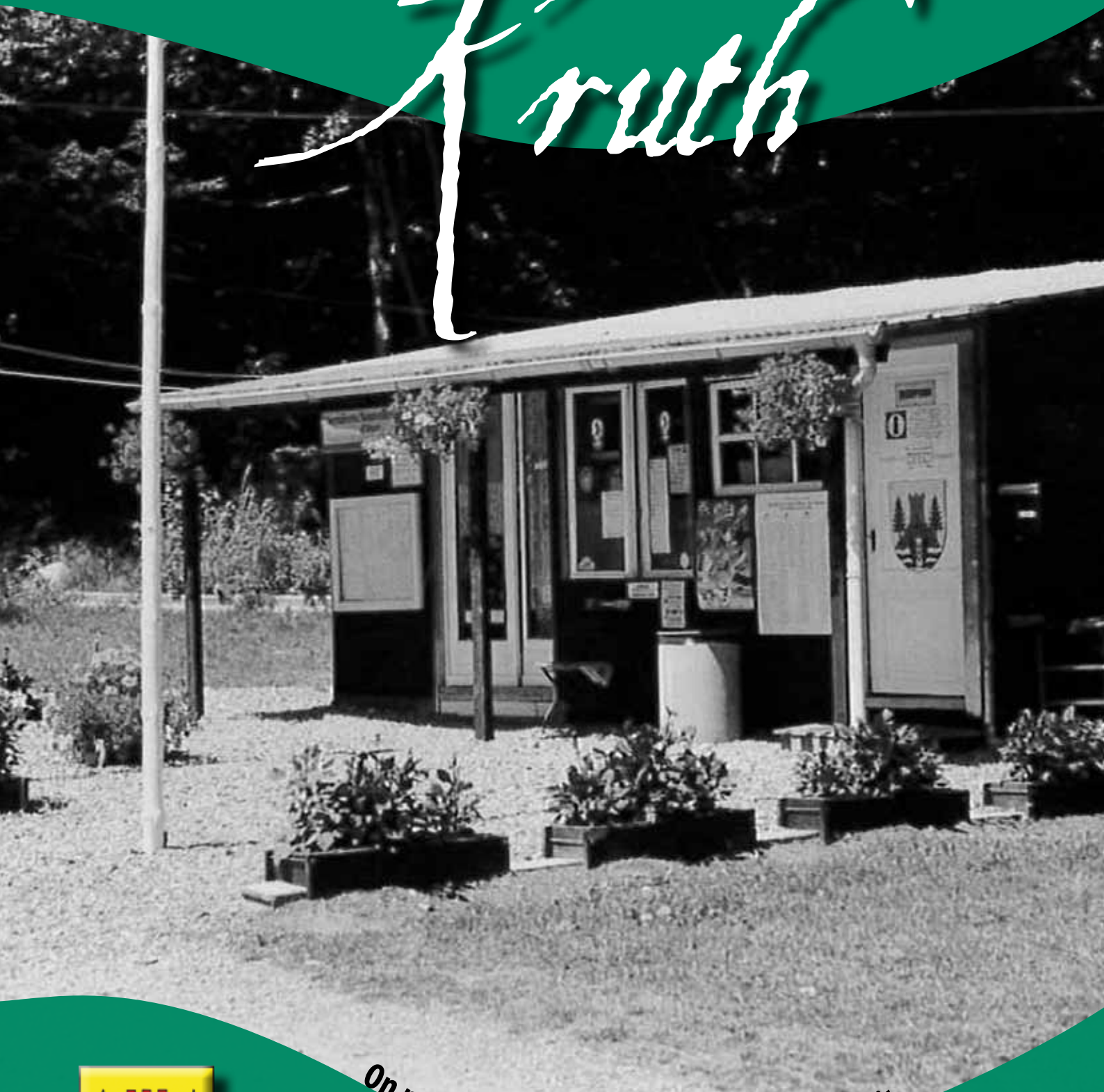

On ne fait pas un voyage, le voyage nous fait.
David Le Breton

Sommaire

Edito	***Page 3***
Cadre de vie	***Page 4***
Écoles	***Page 5***
Les gens d'ici	***Pages 6, 7***
Travaux	***Page 8***
Brèves	***Pages 9, 10, 11***
Arrêt sur images	***Pages 12, 13***
Du côté des finances	***Pages 14, 15***
Zoom sur …	***Page 16***
Au fil des conseils	***Pages 17, 18, 19, 20***
A l'ombre du Schlossberg	***Page 21***
A vos plumes	***Page 22***
Vos rendez-vous	***Page 23***

Bulletin communal juillet 2015,
24 pages, tiré à 550 exemplaires
et diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :
commission communication et
services à la population.

Crédits photos :
R. Walgenwitz, C. et S. Gardner,
J-P. Haller, R. Trombini,
M-J. Bindler, J.M. André,
Ski Club Kruth

Mise en page et impression :
AZ Imprimerie - 03 89 59 17 95.

Dépôt légal : juillet 2015

Première page :
La réception du camping en 1991.

Dernière page :
La réception du camping
aujourd'hui.

Edito

Notre monde est en perpétuelle mutation. Les changements sont de plus en plus nombreux et rapides, les incertitudes aussi. Un tourbillon qui peut donner le tournis !

Notre époque est difficile, complexe. L'argent se fait rare, l'emploi malheureusement aussi. Les cas de précarité, les appauvrissements, les souffrances nous inquiètent. Les inégalités sont insupportables.

On peut légitimement s'interroger sur cette évolution et surtout sur cette frénésie à vouloir tout bousculer sans pour autant obtenir des solutions meilleures et plus efficaces. Ce que nous vivons individuellement, familialement dans notre quotidien, nous le connaissons aussi dans notre gestion communale :

- *Dotations de l'Etat en forte diminution ;*
- *Subventions qui s'amenuisent ;*
- *Transferts de compétence non compensées ;*
- *Exigences réglementaires coûteuses ;*
- *Lois contraignantes et difficilement applicables localement.*

En cette période estivale qui est propice à la réflexion, je veux espérer que nous puissions, avec toutes les bonnes volontés :

- *Favoriser des moments de répit, des pauses dans les réformes territoriales car notre pays a besoin de stabilité et de continuité ;*
- *Continuer à nous appuyer sur le bon sens pour soutenir le niveau communal, lieu de démocratie, d'animation, de réactivité et de proximité ;*
- *Mutualiser nos moyens avec la Communauté de Communes, sans précipitation, dans le cadre d'un projet bien réfléchi et bien maturé.*

Que le bel été que nous connaissons vous soit agréable !

Claude Walgenwitz,
Maire de Kruth

Atelier communal

Les aménagements extérieurs de l'atelier communal sont maintenant terminés, ainsi que les plantations. Les ouvriers communaux procèdent au déménagement et à l'installation du matériel.

Une journée portes-ouvertes pour tous les habitants, est prévue après les vacances, au courant du mois de septembre prochain.

Travaux des « jeunes retraités actifs »

Les bénévoles, qui depuis quelques années s'investissent pour améliorer le cadre de vie, ont commencé la saison par la remise en état du sentier « Tour du Village », suite aux dégâts causés par la neige. Ils ont également créé une ouverture et dégagé un point de vue près du terrain de foot. Un banc a été installé ; 42 heures de travail ont été nécessaires.

En avril, ils ont procédé au remplacement et à la mise en place de nouvelles barrières en bois afin d'améliorer et de sécuriser le sentier de la

cascade Saint-Nicolas ; il aura fallu 147 heures de travail !

Début juin, 2 tables avec bancs ont été mis en place à l'abri du Strass ; 35 heures de travail.

Le 13 juin la toiture du barbecue a été posée. Il faut souhaiter que les équipements du Strass, destinés aux marcheurs, soient respectés. Il est interdit de passer la nuit dans le chalet ou de couper des branches pour alimenter le feu.

Plateforme de déchets verts

Les horaires de la plateforme de déchets verts ont été élargis (détail dans le bulletin communal hiver 2015). Il y a désormais 20 ouvertures les lundis et 30 ouvertures les samedis.

Sur le site de dépôt, les apports de gravats ne sont autorisés qu'à hauteur d'1m^3.

- **Matières autorisées :** terre, cailloux, litière de chat, briques, béton ou tuiles.
- **Matières interdites :** plastiques, pneus, batteries, cartons, fûts en tôle ou plastique, caoutchouc, métal, plâtre, revêtement de sol PVC ou moquette ainsi que l'amiante.

Cette pratique était autorisée car il y avait un trou à combler. Ce trou est presque plein et ces apports ne se pérenniseront pas. Pour vous permettre de recycler vos déchets spéciaux, plusieurs entreprises sont à votre disposition :

KRAGEN Recyclage
3 rue de la Scierie - URBES
Tél : 03 89 82 69 00

SOCIETE TRITER
29 rue des Genêts
ASPACH LE HAUT
Tél : 03 89 62 70 00

L'amiante et les produits contenant de l'amiante doivent être recyclés par une entreprise spécialisée comme :

ALSADIS
35 rue de l'Europe
CERNAY (déchets dangereux)
Tél : 03 89 75 86 47

CENTRE DE TRANSIT L.N.A.
17 rue des Artisans
RICHWILLER
Tél : 03 89 53 34 23

Le Placoplâtre peut être amené à :

CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe - CERNAY
Tél : 03 89 75 42 36

Effectifs 2015/2016

A la rentrée prochaine les effectifs seront les suivants pour le RPI de Kruth-Wildenstein :

Maternelle	Tout-petits	Petits	Moyens	Grands	
	5	10	12	11	
Élémentaire	**CP**	**CE1**	**CE2**	**CM1**	**CM2**
	14	14	13	14	7

La rentrée 2015 aura lieu le mardi 1er septembre à 8 h.

Horaires :	
Lundi	8h – 11h30 et 13h30 – 16h
Mardi	8h – 11h30 et 13h30 – 16h
Mercredi	8h – 10h30
Jeudi	8h – 11h30
Vendredi	8h – 11h30 et 13h30 – 16h

Nouvelles activités périscolaires

Le conseil municipal s'est réuni le 6 juillet dernier et a abordé, entre autres, le sujet des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Ces activités, mises en place à la rentrée 2014/2015 ont eu lieu le jeudi après-midi. Pour qu'un maximum d'enfants puisse bénéficier de ces activités, une petite participation de 0,84 € a été demandée aux parents. Malgré ce prix bas, la fréquentation des NAP n'était pas importante (16% des enfants scolarisés). Ces activités ont un coût pour la commune : 8,20 € de l'heure par enfant, ce qui représente 6814 € pour l'année. Grâce à une aide de l'Etat de 50 € par enfant scolarisé et une participation de la CAF de 0,52 €, la commune a vu ses charges baisser.

A la rentrée prochaine, l'aide de l'Etat se limitera à 50 € par enfant fréquentant les NAP. Suite à la réunion du comité de pilotage du 2 juillet dernier, la proposition est faite de maintenir ce service mais en augmentant la part des parents. Ce montant passera de 0,84 € à 3 € par enfant, par heure. La part communale sera encore de 4,59 €, soit un coût prévisionnel de 4575 € pour l'année scolaire à venir.

Activités scolaires

Durant cette année scolaire, tous les élèves ont bénéficié d'un enseignement de qualité et d'activités variées.

En maternelle, les enfants ont observé l'évolution du têtard à la grenouille. Ils ont fait pousser des glands et ont replanté de petits chênes dans la forêt de Kruth avec Jean Meunier, le garde-forestier. Il y a eu la fête des mères, celle des pères. La sortie de fin d'année s'est déroulée au zoo. Les élèves ont admiré le travail des conscrits en montant au bûcher. La liaison de la grande section avec les CP est très appréciée. Le mardi après-midi, les élèves du CP viennent lire une histoire aux grandes sections de la maternelle. Ils y vont par deux et sont très fiers de montrer qu'ils savent lire. Il y a aussi un échange le lundi après-midi, là ce sont les grands de la maternelle qui vont au CP. Ils viennent découvrir leur future classe, ce qui permet de ne plus avoir d'appréhension lors de leur entrée au CP.

En élémentaire, la sortie de fin d'année a eu lieu à Electropolis. Les CM1/CM2 ont bénéficié d'une animation du CPIE et de la Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron. Ils ont étudié les lichens et la qualité de l'air. Ils ont passé leur permis vélo avec les gendarmes. Les CM2 ont passé une journée d'immersion au collège. Toutes les classes ont participé à une rencontre d'athlétisme.

Grâce à un don de l'association « Pour les enfants » de Saint-Amarin, la BCD s'est enrichie de plus de 200 livres !

Les parents accompagnateurs ont été remerciés lors du traditionnel pot de fin d'année, offert par la commune, qui a eu lieu le mardi 30 juin.

Salon de thé

Le 26 juin dernier, sous un soleil radieux, tous les enfants et leurs familles ont pu déguster des pâtisseries confectionnées par les parents et participer à une dizaine de jeux. Les travaux des enfants de l'école maternelle étaient exposés. Tous les bénéfices sont reversés aux écoles qui feront l'acquisition de jeux éducatifs.

Marie-Jeanne BINDLER

En 1976, c'est la naissance du camping. Il est propriété du Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein (SMBKW) et est géré par la Société de Commerçants de la Vallée jusqu'en 1982 ; il y avait 75 emplacements et 2 étoiles. Entre 1982 et 1986, un ancien salarié de la Sodexco a pris la relève. En 1986, certains membres de l'association des Campeurs d'Alsace l'ont remis en état. Fin 1990, le Syndicat Mixte cherche quelqu'un pour reprendre l'exploitation.

La réception en 1991

A cette époque, Roger et sa femme Marie-Jeanne Bindler ont trois enfants (Hervé 15 ans, Stéphane 12 ans et Thomas 7 ans). Marie-Jeanne cherche un travail à mi-temps. Ses enfants l'ont incitée à le faire, elle s'est dit : « Je vais essayer ».

La voilà qui créé son entreprise, le camping a ouvert le 1er avril 1991, un lundi de Pâques avec 105 emplacements et 3 étoiles. Pour faire tourner son affaire, Marie-Jeanne a l'aide de ses enfants et de son mari qui s'organise pour être présent au maximum en haute saison (juillet et août). « Sans eux, je n'aurais jamais pu le faire. Au début, c'était difficile pour Thomas. Il était trop petit et ne pouvait pas aider ». Et puis avec le temps, les enfants ont tellement aimé, c'était leur vie, ils ont grandi avec le camping. Ils s'occupaient entre autre, de vider les poubelles avec le petit tracteur-tondeuse et une remorque, c'était leur jeu préféré avec les jeunes du village qui venaient très souvent pour s'amuser.

Le camping ouvrait une semaine avant Pâques jusqu'au début d'octobre. Les journées étaient longues, de 8h à 22h hors saison et de 8h à 1h en haute saison. Marie-Jeanne n'a jamais eu besoin de faire de régime. Elle mangeait quand elle pouvait. Elle était souvent interrompue, parfois jusqu'à cinq fois pendant un repas.

En 1993, le camping est devenu trop petit. Le SMBKW décide de construire un 2ème bâtiment sanitaire et de créer 60 emplacements supplémentaires. En 1994, il y a 180 emplacements. En 1995, est construite l'aire de jeux. L'informatique s'invite aussi cette année-là, c'est le début des ordinateurs. C'était plus long de faire les factures à l'ordinateur qu'à la main, mais malgré des moments de découragement, Marie-Jeanne ne lâche pas. Finalement, ça facilitera tellement la tâche ! Pour renseigner les touristes, c'était tellement plus simple d'avoir internet : avant il fallait téléphoner ou regarder dans des livres. C'est comme pour les réservations, avant elle les faisait par écrit et distribuait environ mille tracts publicitaires par an, aujourd'hui tout se fait par e-mail et elle distribue encore environ 150 tracts. En 1997, le Syndicat Mixte construit la nouvelle réception, bien plus pratique et plus spacieuse. Entre 2002 et 2008, Marie-Jeanne fait construire 9 chalets. En 2011, le camping compte 200 emplacements.

C'est un camping réputé calme. Il y a des animations pour les enfants : concours de pétanque, de volley, de ping-pong, chasse au trésor, bricolage, etc… Ces animations se font surtout de journée, sauf le karaoké le soir, une fois par semaine. Il y a la petite restauration : frites/saucisses, pizzas, tartes flambées et la petite épicerie de dépannage. Il faut s'adapter aux clients, à leurs envies qui changent au

fil du temps. Les clients du camping viennent de partout, mais surtout des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suisse ou de Belgique. Il y en a eu du Canada, d'Australie, des Etats-Unis, du Japon, de Chine et de Pologne. Pour l'anecdote, les Chinois faisaient une très belle signature sur le reçu de la carte de crédit ! A Kruth, il y a surtout des randonneurs, des parapentistes et des cyclistes. Parmi les clients, il y a les saisonniers, ceux qui restent de l'ouverture à la fermeture. Ils occupent 38 emplacements à l'année. Comme ces gens de Bitschwiller-lès-Thann qui restent six mois. « Ils sont comme la famille », dit Marie-Jeanne, « mais en gardant quelques distances, il ne faut pas faire de jaloux ! ». Il y a ceux qui reviennent chaque année depuis 20 ans, pendant au moins trois semaines. Des liens se créent entre les campeurs. Dans les années 90, quand les jeunes arrivaient avec leurs parents, ils faisaient la tête, ils ne voulaient pas rester. Et puis le jour du départ, ils faisaient aussi la tête, ils ne voulaient plus repartir ! Ils se faisaient des copains, ils allaient au lac, etc… Mais maintenant, les jeunes ne viennent plus trop, ils pensent qu'il n'y a rien à faire ici.

Marie-Jeanne à la réception

2003 était sa meilleure année, c'était celle de la canicule. Comme il faisait très chaud, les gens ne partaient plus, ils restaient dehors tout le temps. Les campeurs sont de meilleure humeur lorsqu'il fait beau ! 2003 a relancé le camping.

Il n'y a pas de « pire moment » pour Marie-Jeanne, il y a eu des moments de découragement à cause de l'aspect administratif de la règlementation. Une année, elle a eu la visite de la DDAS, de l'inspection du travail, de la répression des fraudes et de la médecine du travail. Ça faisait trop.

Le travail au camping n'était pas seulement estival. A la fin de la saison, octobre était consacré au rangement et au nettoyage, ensuite en novembre, elle faisait les couronnes de Noël, puis il fallait préparer Noël. C'est en hiver qu'il fallait couper les arbres trop grands ou trop volumineux. Janvier et février étaient consacrés au théâtre. Début mars, il fallait déjà préparer le camping pour la nouvelle saison. Marie-Jeanne et Roger n'arrivaient même plus à partir en vacances une semaine !

Petite épicerie en 1997

La première année que Marie-Jeanne a repris l'activité, elle avait un jardin, des lapins, etc… « Mais on ne peut pas tout faire… ». Le jardin a été rasé et elle n'en a plus jamais fait. Elle a beaucoup fleuri le camping et a reçu des prix presque chaque année. En 2013, elle reçoit la médaille du tourisme !

Au cours de ces 24 années, elle n'a pas eu de gros problèmes de dégradations. Il y en avait qui faisaient des blagues, comme décrocher toutes les portes des sanitaires, mais après discussion, tout rentrait dans l'ordre. Si l'autorité de Marie-Jeanne ne suffisait pas parce qu'elle était trop gentille, Roger y allait à son tour et là, les discussions duraient moins longtemps !

Aujourd'hui, Marie-Jeanne revient de temps en temps au camping pour dire bonjour. Ce qui est le plus difficile pour elle, c'est le côté relationnel qui lui manque beaucoup. En janvier elle sera à la retraite et à ce moment-là, elle se rapprochera de sa maman en allant habiter à Masevaux. Elle pourra prendre le temps de faire les choses et de s'occuper de ses 5 petits-enfants (Mathilde, Théo, Lise, Manon et Emma). Vive la retraite !

Terrain 58 Grand'Rue

La maison située 58 Grand'Rue était en vente depuis plusieurs mois. En mai 2013, elle a été détruite par un incendie et rendue inhabitable. La commune s'est portée acquéreur de ce bien pour 24 000 € et l'a fait démolir au mois d'avril 2015 dans le but de créer un parking qui est nécessaire dans le centre du village. Ce terrain d'une surface d'environ 7 ares, sera nivelé et stabilisé pour être aménagé définitivement seulement dans quelques mois, afin que les éventuels affaissements ne dégradent pas le futur enrobé. Il pourra néanmoins être utilisé comme aire de stationnement en attendant.

1

2

3

4

5

6

7

Les étapes de la démolition

Incendie du 9 février 2015

"Suite au sinistre qui nous a touchés, nous sommes reconnaissants envers les personnes (voisins, riverains…) qui nous ont apporté leur soutien. Nous tenons également à remercier d'une part, la municipalité de Kruth, son personnel communal et d'autre part, l'ensemble des corps de sapeurs-pompiers bénévoles et professionnels.

Nos remerciements vont plus particulièrement à M. Sylvère Mura qui nous a spontanément offert un « toit » ainsi qu'à nos familles et amis pour leur aide et réconfort. L'aventure est loin d'être terminée, nous restons confiants pour la poursuite de cette épreuve et nous nous reconstruirons en même temps que notre maison. "

Famille SCHILLING

Aménagement au Sturtz

La classe 1997/2017 a construit un magnifique bûcher d'une hauteur de 18,5m. Pour accéder facilement à la place, le papa de Gaétan Binder, Clément, a fait de nombreux travaux. Il a aménagé le chemin qui part de la route du Markstein pour qu'un camion puisse descendre. Il a remplacé les rambardes autour du chalet et il a terrassé une grande place réservée au public. Nous le remercions pour tous ces travaux qui rendront bien service aux prochains conscrits.

Recrutement

Le régiment de Marche du Tchad de Meyenheim recrute des militaires d'active et de réserve. Si vous avez entre 18 et 28 ans et que vous êtes motivé, si vous recherchez un emploi professionnel de combattant ou de réserviste, renseignez-vous !

Toutes les offres d'emploi sont sur :

www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/nos-emplois/trouver-un-emploi-par-regiment/item/178-regiment-de-marche-du-tchad

Horaires de la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 10h et de 16h à 18h.

Permanences maire et adjoints :

Claude Walgenwitz	: le jeudi de 17h à 18h.
Jean-Paul Haller	: le lundi de 9h à 10h et le vendredi de 17h à 18h.
Rodolphe Trombini	: le mardi de 8h à 9h.
Sabine Gardner	: le mercredi de 17h à 18h.

Un rendez-vous peut être pris à d'autres moments en téléphonant au secrétariat de la mairie au **03 89 82 28 21**.

Chalet du Strass

Le chalet du Strass est le fruit d'un partenariat entre des bénévoles et la commune. Il a été inauguré en 2013 et depuis ce jour il est très apprécié par les habitants de Kruth et par des promeneurs qui viennent d'ailleurs car il s'est fait une bonne réputation au-delà de notre village. Par respect de ce qui existe et envers les bénévoles qui ont œuvré pour sa réalisation, prenons-en soin, gardons-le propre, faisons le nettoyage après l'avoir utilisé pour y passer un moment agréable afin que les prochains visiteurs le retrouvent accueillant. Malheureusement quelques utilisateurs ne se sentent pas concernés par ces règles de bonne conduite et quittent les lieux en laissant le chalet dans un état désolant : ils laissent sur place les déchets et graffitis résultant d'une soirée non maîtrisée. Pour faire face à ce type de fréquentation les lieux feront désormais l'objet d'une surveillance plus soutenue.

Artiste de la chanson

Depuis peu, une jeune femme originaire de Kruth a enregistré son premier album de chansons françaises en tant qu'auteur-compositeur et interprète. Ses parents sont résidents kruthois de longue date. Anna Mey, tel est son pseudonyme, a passé sa scolarité sur les bancs de notre école. Certains la connaissent sans doute puisque nous parlons de Peggy Burgunder.

Son CD est disponible en mairie. Il est en vente à 10 €.

Bonne chance à elle !

Journée citoyenne

Née en 2008 à Berrwiller, la journée citoyenne s'est étendue à plusieurs villes ou villages. En général, à la fin du mois de mai, les habitants bénévoles se réunissent pour effectuer divers travaux utiles et accessibles à tous, afin d'embellir le village et de resserrer les liens.

A Kruth, nous souhaitons organiser cette journée (ou demi-journée) en 2016. Nous faisons appel à vous afin que vous nous fassiez part de vos propositions de chantiers qui seraient réalisables par des adultes, mais aussi par des adolescents. Le but n'est pas de se substituer aux entreprises mais de promouvoir l'entraide et le bénévolat et de partager les compétences.

Faites-nous part de vos idées :

- par courrier (Mairie - 55 Grand'Rue - 68820 Kruth),
- par téléphone (au 03.89.82.28.21),
- ou par mail (mairie.kruth@orange.fr).

Ces idées seront étudiées par la commission communication et services à la population qui finalisera les chantiers et vous communiquera les propositions dans le prochain bulletin communal.

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Votre geste compte !

Les D3E collectés par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin sont acheminés vers l'association d'insertion ENVIE à Mulhouse, pour y être dépollués, puis recyclés.

Le traitement de ces équipements permet d'obtenir des matières premières secondaires, essentielles pour économiser les ressources de notre planète.

Ainsi, le traitement des D3E collectés en 2014 grâce aux habitants, a généré **39 tonnes de matières qui ont pu être recyclées :**

- 19 tonnes de ferraille
- 10 tonnes de plastique
- 5 tonnes de métaux non ferreux
- 5 tonnes de verre (au plomb et au baryum)

Les D3E collectés en 2014 par la Communauté de Communes de Saint-Amarin ont aussi permis :

- D'économiser 65 barils de pétrole brut
- D'éviter l'émission de 31 tonnes de CO^2

Détecteurs de fumée dans les logements

Depuis le 8 mars 2015, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans tous les logements. Ils doivent répondre aux normes : EN 14604, CE et NF.

Les buts :

- Sauver votre vie et celle de vos proches en détectant les fumées au plus vite et en vous alertant à tout moment, même pendant votre sommeil.
- Rapidité d'action : plus vite on lutte contre le feu, plus facilement on l'éteint.

Les détecteurs sont peu onéreux (environ 20 €) et faciles à installer, de préférence au plafond (car les fumées montent), dans la circulation ou le couloir qui mène aux chambres à coucher (éviter la salle de bain et la cuisine à cause des vapeurs). Il suffit de 2 trous et 2 vis. Préférez au minimum un détecteur par étage. Le propriétaire installe le détecteur et le locataire s'occupe de son entretien. L'occupant doit déclarer à son assureur l'installation du détecteur. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site du service public.

Quelques moyens de prévention des risques d'incendie :

- Installation électrique saine sans surcharge sur une même prise,
- Entretien régulier des installations de gaz, de chauffage et d'électricité,
- Surveillance de tous les appareils électriques (fil de lampe abîmé, abat-jour papier, prise multiple utilisée en surpuissance),
- Gestes simples : éteindre les cigarettes (ne pas fumer au lit), surveiller les casseroles sur le feu, éloigner les produits inflammables des corps chauds, tenir les allumettes et briquets hors de portée des enfants.

Conduite à tenir en cas d'incendie :

- Si l'incendie se déclare dans votre logement : évacuez les lieux, fermez la porte de la pièce où se situe le feu ainsi que la porte d'entrée, appelez les services de secours (18 ou 112) lorsque vous êtes dehors,
- Si l'incendie se déclare à votre étage ou en-dessous et que vous ne pouvez plus sortir : fermez les portes et mettez des linges humides au bas des portes, signalez-vous aux services de secours en vous mettant à la fenêtre, baissez-vous et appliquez un linge humide sur la bouche et le nez en cas de fumée dans la pièce.

« Jardin de Kruth » Le projet en bonne voie

Suite à la réunion publique de février dernier, la commission « Jardin de Kruth » s'est étoffée d'une dizaine de personnes supplémentaires.

La commission « élargie » s'est donc réunie à plusieurs reprises. Dans une démarche constructive, le projet avance grâce aux remarques et suggestions de chacun, faisant évoluer le plan initial présenté lors du dernier bulletin municipal. Un piquetage a été effectué sur le terrain afin de définir des repères précis.

Le terrain comprendra ainsi : un parking, une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, un terrain de pétanque, des carrés potagers, des arbres fruitiers, une prairie fleurie, un compost, une haie diversifiée, 2 aires de jeux en bois avec copeaux au sol (une aire avec une grande structure de jeux, des agrès à ressort et une aire avec balançoire), des bancs, un cheminement piéton.

Diverses pistes de financements sont explorées, une subvention nous a d'ores et déjà été accordée. D'autres vont encore être demandées. Il est prévu de commencer les travaux dès le début de l'automne, après dépôt des demandes financières et autorisations de démarrage.

C'est donc avec plaisir que nous voyons ce projet avancer, doucement... mais sûrement !

Il n'est pas trop tard pour venir rejoindre l'équipe du Jardin de Kruth ! Si vous êtes intéressé par ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Arrêt sur images

Cavalcade

Course aux œufs

Don du sang

Cérémonie du 19 Mars

D'r Bappe isch Schwanger

Arrêt sur images

Cérémonie du 7 mai

Prévention routière à l'école

Bûcher de la classe 1997/2017

Spectacle de Bougeons Ensemble

Passation de commandement

Jeunes bréhalais au Frenz

Kruth

Du côté des finances

Budget primitif principal 2015

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

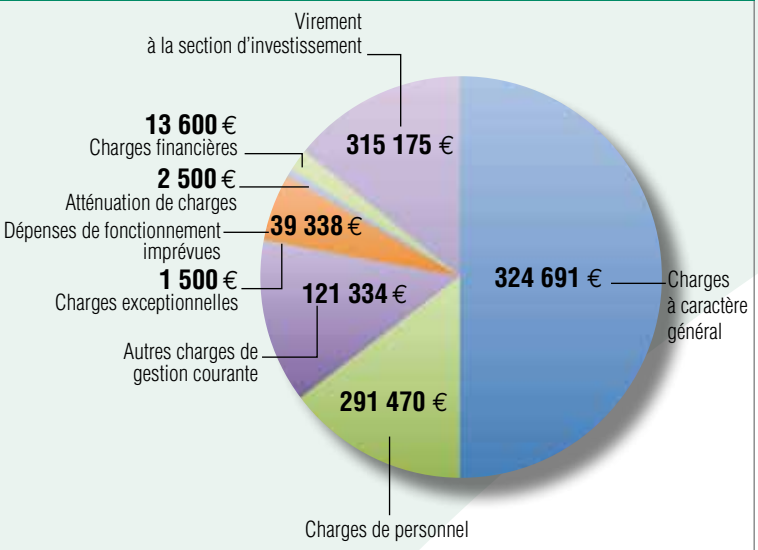

0 € Dotations aux amortissements

Recettes de fonctionnement

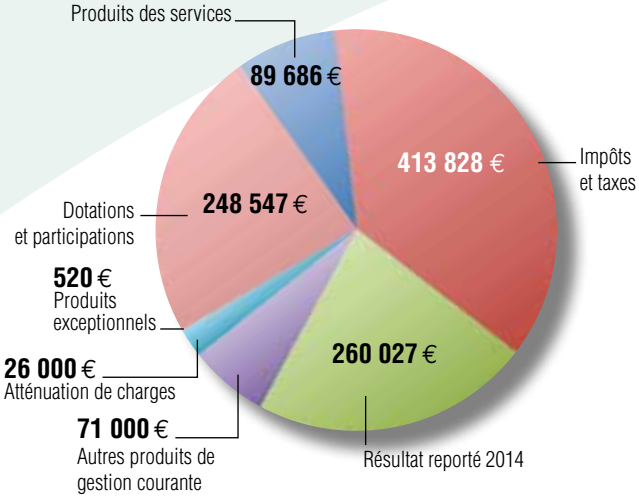

Investissement

Dépenses d'investissement

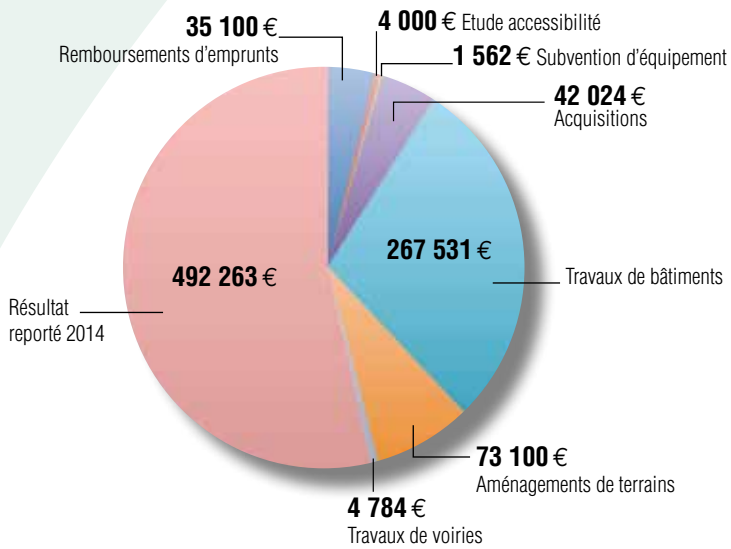

Recettes d'investissement

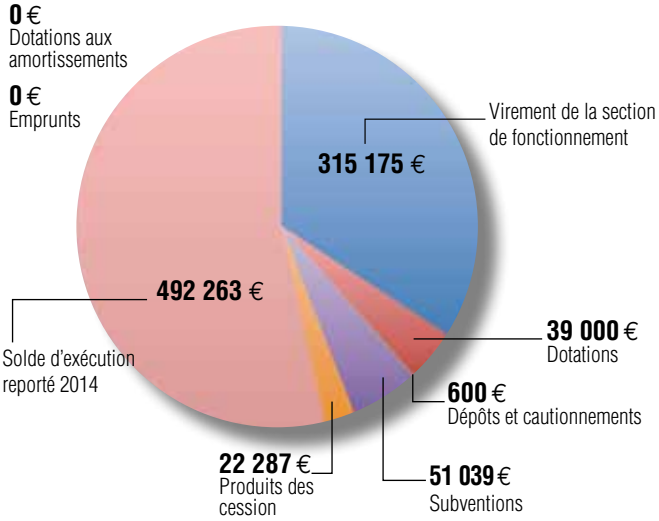

Endettement de la commune

La dette de la commune au 1er janvier 2015 s'élève à 373 327 €, ce qui représente 379 € par habitant.
En comparaison, les communes de même strate ont l'endettement suivant :

- 632 € au niveau du département
- 587 € au niveau de la région
- 579 € au niveau national

Budget primitif forêt 2015

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

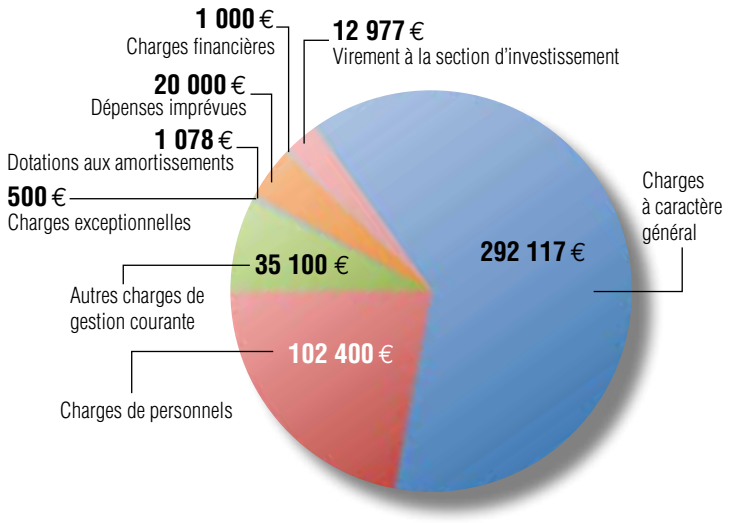

Recettes de fonctionnement

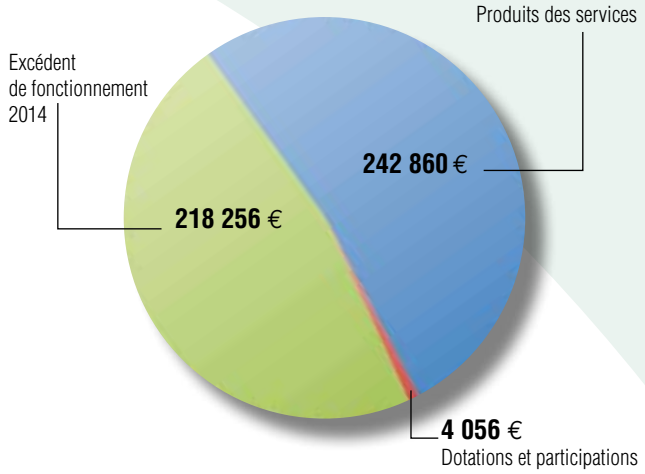

Investissement

Dépenses d'investissement

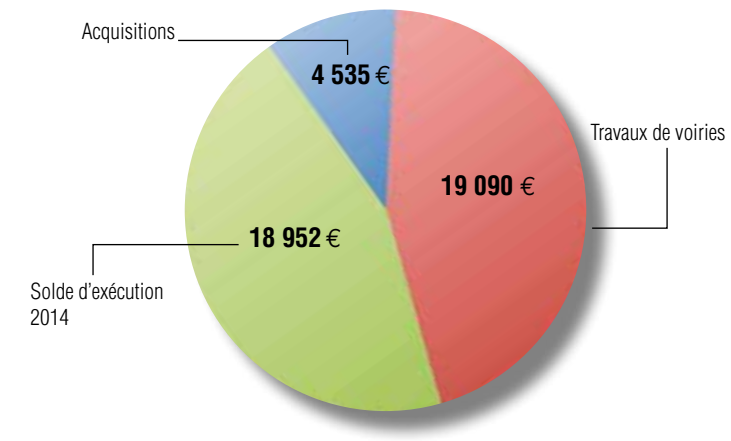

Recettes d'investissement

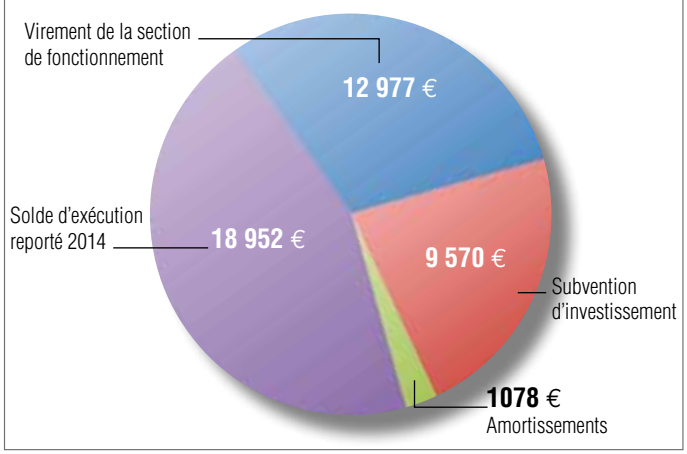

Dotations de l'Etat

Dans le cadre de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, l'Etat réduit la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette dotation qui représentait 162 700 € dans le budget 2013, sera réduite progressivement entre 2014 et 2017 pour atteindre le montant de 92 000 €, soit une diminution de la dotation de 70 700 € sur 4 ans pour la commune !

Pays Thur-Doller : on rénove local, on rénove global

Le Pays Thur-Doller, avec le soutien de la Région Alsace et de l'ADEME, a lancé en avril dernier un service d'assistance directe aux propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent réaliser des travaux pour réduire leur facture de chauffage (isolation, changement des menuiseries, changement de la chaudière…). L'idée est de proposer une rénovation globale et performante pour réhabiliter l'ensemble de la maison en une seule fois et consommer le moins possible de chauffage après les travaux.

L'intérêt pour le propriétaire ? Etre accompagné dans son montage de projet de rénovation globale, notamment en lui permettant de bénéficier des aides financières existantes et en le mettant en relation avec des artisans formés.

L'intérêt pour les artisans ? Travailler sur un marché de la rénovation globale porteur, en bénéficiant de l'appui d'une structure administrative souple.

Le service est en cours de déploiement. Particuliers ou professionnels du bâtiment, si vous êtes intéressés par la démarche et que vous souhaitez être contactés, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante : **renovation@pays-thur-doller.fr**

(Plus d'infos **www.pays-thur-doller.fr/03 89 35 70 96**).

Cette action bénéficie aussi du soutien financier de l'Union Européenne et du partenariat de la CAPEB Sud Alsace (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), de la FFB du Haut-Rhin et de la Chambre de Métiers d'Alsace.

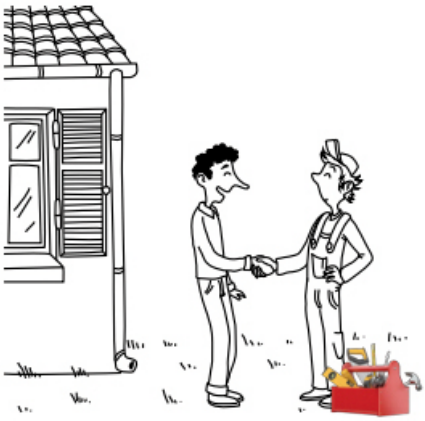

Prêt à taux zéro (PTZ) : la commune de Kruth est éligible

Afin de revitaliser les territoires ruraux, l'Etat a souhaité l'ouverture du prêt à taux zéro dans près de 6000 communes rurales. Ainsi, depuis le 1er janvier 2015, le prêt à taux zéro est ouvert dans les communes éligibles pour l'achat de logements anciens à rénover. Kruth fait partie des 160 communes alsaciennes concernées.

Ce prêt aidé par l'Etat permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant dans des communes rurales.

Pour être éligible au prêt à taux zéro, l'acquisition d'un logement ancien doit s'accompagner de travaux de rénovation d'un montant au moins égal à 25% du coût de l'opération.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2015, les ménages éligibles peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédits conventionnés.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du ministère en charge du logement : **www.territoires.gouv.fr**

30 janvier 2015

Comptes administratifs 2014 et affectation des résultats

1. Compte administratif 2014

Budget principal

Investissement :

- **Dépenses :** 580 064,03 €
- **Recettes :** 220 927,85 €

Fonctionnement :

- **Dépenses :** 692 248,93 €
- **Recettes :** 1 164 116,76 €

2. Compte administratif 2014

Budget forêt

Investissement :

- **Dépenses :** 32 017,00 €
- **Recettes :** 12 578,00 €

Fonctionnement :

- **Dépenses :** 577 819,44 €
- **Recettes :** 446 378,75 €

Les élus approuvent à l'unanimité, les comptes de gestion de la Trésorière pour l'exercice 2014.

Affaires forestières 2015

Après étude, l'état prévisionnel des Coupes de bois à façonner est adopté :

- **Volume total prélevé :** 4 346 m^3
  dont 1 233 m^3 à l'entreprise
- **Recettes brutes prévisionnelles HT :** 239 560 €
- **Dépenses d'exploitation :** 159 550 €
- **Recettes nettes prévisionnelles HT :** 80 010 €
- **Frais ONF :** 16 664 €
- **Bilan net prévisionnel HT :** 63 346 €

Le conseil municipal demande que la quantité de bois coupée par les bûcherons intercommunaux soit limitée au volume communal nécessaire au plein emploi, sauf accord complémentaire. Il donne son accord pour la vente de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement des produits et pour que les bois soient vendus dans le cadre d'une vente groupée.

Valorisation de la route des crêtes : aménagements au Herrenberg

Ce projet de valorisation porté par le PNR des Ballons des Vosges, prévoit une intervention sur le site du Herrenberg et plus particulièrement, pour partie, sur la parcelle 4, section n° 18 et l'installation d'un « muret des crêtes » destiné à l'information et à la sensibilisation des publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges la convention relative à la mise en œuvre de la charte de valorisation de la route des crêtes.

Travaux paysagers : coupe de bois, nivellement de terrain

1. Coupe de bois

M. Jean-Marie FEDER souhaite poursuivre en 2015 une coupe inachevée. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la coupe projetée.

2. Nivellement de terrain

M. Clément BINDER se propose de réaliser, à ses frais au niveau du Sturtz, des travaux relatifs au bûcher

de la St-Jean. Le conseil municipal décide d'autoriser M. Clément BINDER à effectuer des travaux de coupe d'arbres, à égaliser la piste et à réaliser une voie carrossable.

Cette décision est motivée par le fait que les aménagements prévus ne sont pas spécifiques à cette année mais serviront aussi pour l'acheminement du bois, du rembourrage du bûcher pour les années ultérieures. Cela s'inscrit dans la pérennité.

SPA : Contrat de mission du service public pour 2015

Pour l'année 2015, une nouvelle tarification a été mise en place pour l'enlèvement des chiens et des chats (capture des animaux divagants, dangereux ou morts). Le conseil municipal approuve le projet.

20 mars 2015

Fixation des taux d'imposition 2015

Jean-Paul HALLER, adjoint chargé des finances, présente la synthèse des taxes locales directes pour 2015 qui correspond à la décision prise lors de la réunion du 30 janvier 2015, à savoir une augmentation des taux de 1 %, alors que les taux 2014 étaient les mêmes que ceux de 2013. Les taux 2015 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Examen et vote des budgets primitifs 2015

La commission des finances réunie le lundi 2 mars 2015, sur autorisation du conseil municipal, a élaboré les projets pour les budgets 2015. Jean-Paul HALLER, présente les documents budgétaires. Après en avoir délibéré, les budgets sont mis au vote et adoptés par tous les 14 élus présents. (Voir détails pages 14 et 15).

Ecole numérique rurale : étude du dossier Dotation équipement des territoires ruraux

Pour l'année 2015, dans la liste des catégories d'opérations subventionnables figure «l'école numérique rurale» avec un taux d'aide entre 20 et 50 %. Il s'agit de l'acquisition d'un équipement informatique complet pour l'école élémentaire composé d'un tableau blanc interactif, d'un ordinateur enseignant et de portables pour les élèves.

Après discussion, le conseil municipal adopte l'opération et sollicite une subvention au titre de la DETR 2015.

24 avril 2015

Affaires cynégétiques

Monsieur le Maire rappelle que les deux lots de chasse communaux ont été loués par gré à gré pour la période 2015-2024.

Lot n°1 : rive droite de la Thur

Il présente des demandes relatives à la location, émanant des chasseurs. Les nouveaux permissionnaires proposés sont acceptés :

- Mme Marie THETE, née ANSOUD, demeurant 681 chemin du Barnu à CHALEINS (01480),
- M. Hans ZOBRIST, habitant 20 rue de la Croix à KRUTH.

Le renouvellement est demandé pour l'agrément des gardes-chasse bénévoles que sont :

- M. Serge DOUHAY, demeurant 135 Grand'Rue à KRUTH,
- M. Sébastien NAEGELEN, demeurant 132 Grand'Rue à KRUTH.

Les élus émettent un avis favorable.

Lot n°2 : rive gauche de la Thur

Demande de construction d'un mirador dans la parcelle forestière n° 12 en remplacement du mirador de la parcelle 10 qui est en zone Natura 2000. Le conseil municipal donne son accord pour la mise en place de ce nouveau mirador.

Demande de location d'un logement communal

Après discussion et délibération, le conseil municipal décide de louer le logement situé au premier étage du bâtiment-mairie à compter du 1er juillet 2015, pour un loyer mensuel de 500 € à M. Bertrand JOSE et Mme Liliane GEHIN demeurant actuellement 98, Grand'rue à ODEREN. Le couple a trois enfants.

Sapeurs-pompiers : passation de commandement

Le lieutenant Mathieu GONKEL a été nommé à la tête du CPI intégré de KRUTH-ODEREN en remplacement du lieutenant Daniel HANSBERGER qui a pris sa retraite. La passation officielle de commandement aura lieu le vendredi 12 juin, dans la cour des écoles de KRUTH.

Outre l'organisation matérielle qui incombera à la commune, il est proposé que les frais liés à la cérémonie soient pris en charge par les communes de WILDENSTEIN, ODEREN et KRUTH au prorata du nombre d'habitants. Le conseil municipal approuve ces propositions.

29 mai 2015

Proposition de vente à la commune de terrains boisés

Jean-Paul HALLER, adjoint, présente une proposition émanant de M. Bertrand PERRING, demeurant 16 rue du Ballon à MORSCHWILLER-LE-BAS. Ce dernier propose de vendre à la commune des parcelles forestières qu'il possède sur le ban de Kruth. La commission Environnement et travaux a émis un avis de principe favorable à cet achat par la commune. Cette opération permettra d'augmenter le patrimoine foncier et forestier.

Demande d'achat de parcelles communales par des particuliers

Rodolphe TROMBINI, adjoint, rappelle le dossier relatif à la propriété sise au 58 Grand'Rue à KRUTH :

- Incendie de la maison
- Achat de la propriété par la commune
- Démolition de la maison

Un projet d'aménagement de cette surface de 7,26 ares a été examiné en commission Environnement et travaux.

- Réalisation d'un parking
- Eventuellement vente d'une surface aux habitants mitoyens souhaitant acquérir du terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'approuver ce plan et de vendre aux trois riverains, des surfaces jouxtant leur propriété et qui n'impactent pas la largeur de 15 m qui est nécessaire pour l'optimisation du stationnement.

Accessibilité : mission de diagnostic technique pour l'élaboration de l'agenda

Les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) devraient être achevés pour le 26 septembre 2015.

Il s'agit, pour les Etablissements Recevant du Public (ERP), de planifier les travaux qui sont obligatoires (nature et délais). Pour ce faire, divers prestataires ont été consultés.

L'offre retenue est celle de l'APAVE Alsacienne de MULHOUSE pour un coût de 2 772 € TTC pour la mise à jour des diagnostics, pour l'assistance et la réalisation de l'Ad'AP.

Départ de M. l'Abbé François GASCHY

Fin septembre, l'Abbé François GASCHY quittera notre vallée pour une retraite bien méritée à Widensolen. A cette occasion, il est prévu une messe solennelle, le dimanche 20 septembre 2015 et une réception en son honneur dans la salle polyvalente de Husseren-Wesserling.

Il est proposé que les frais de cette réception, ainsi que le cadeau de départ qui sera offert, soient répartis entre les 8 villages concernés (Wildenstein – Kruth – Oderen – Fellering – Urbès – Storckensohn – Mollau – Husseren-Wesserling) au prorata du nombre d'habitants.

6 juillet 2015

Plan de circulation

Hautes Vosges / Haute Moselotte

Le massif du Grand Ventron se situe sur les bancs communaux de Cornimont, La Bresse, Ventron, Fellering, Kruth et Wildenstein. C'est un site naturel remarquablement préservé. Il est important que les élus s'en préoccupent et adaptent les règlementations à l'évolution des pratiques afin que la pénétration dans cet espace soit maîtrisée. Un projet de plan de circulation Haute Thur/Haute Moselotte est présenté aux élus par Marion MICOUD, chargée d'étude « Gestion des fréquentations » au PNRBV.
Ce plan a pour objectif de rendre lisible la règlementation sur le territoire communal. Il définit précisément quelles sont les voies qui seront ouvertes à la circulation des engins motorisés.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le plan de circulation prévu.

Affaires cynégétiques pour le lot de chasse n°1

M. Jean-Claude BIWAND, locataire du lot de chasse communal n°1 est décédé subitement le 27 avril 2015. M. le Maire rappelle le cahier des charges départemental.
En date du jeudi 2 juillet 2015, Mme Annick DOUHAY, fille du défunt, informe par courrier à la commune qu'elle va poursuivre le bail de chasse en son nom et à son profit.
Deux nouveaux permissionnaires sont proposés, il s'agit de :
- M. Benoît COLIN demeurant 25 route de la Hutte – 88540 BUSSANG
- M. Victor CHARMILLOT demeurant 12 Monchevaux 2022 BEVAIX (Suisse)

Point d'agrainage
Le conseil municipal a examiné une demande émanant du locataire du lot de chasse n°1 et portant sur la mise en place d'un point d'agrainage dans la parcelle forestière n°43. Après avoir entendu les remarques et les précisions des élus, de l'ONF et des chasseurs, le conseil municipal décide d'autoriser le locataire à implanter un point d'agrainage dans la parcelle n°43.

Vente du bâtiment communal « La poste »

Le bâtiment communal situé 43 Grand'Rue à Kruth, qui abritait autrefois le bureau de poste est en vente au prix de 88 000 €, avec un terrain de 4.91 ares. L'agence immobilière 3G de Ventron a trouvé un acquéreur.

Travaux 2015 : examen de devis

Rodolphe TROMBINI, adjoint, présente les devis qui concernent la réfection de la toiture du bâtiment qui abrite une classe maternelle et le préau. Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'offre la moins disante, à savoir l'entreprise ARNOLD et fils de KRUTH pour un montant 96 886.86 € TTC sous réserve que les travaux soient achevés pour le mercredi 26 août 2015 (ou reportés d'un an avec maintien du prix).

Réflexion sur les communes nouvelles

Monsieur le Maire rappelle que la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 permet à des communes de « fusionner » et de créer des communes nouvelles. La loi du 16 mars 2015, initiée par le député Jacques PELLISARD, définit des conditions financières favorables si la commune nouvelle est constituée avant le 1er janvier 2016.
La question d'une commune nouvelle englobant les trois villages de la Haute-Thur (Wildenstein, Kruth, Oderen) mérite d'être examinée par les conseils municipaux respectifs pour connaître l'avis des élus. En effet, les trois communes, outre le fait qu'elles soient limitrophes, partagent déjà des liens très étroits dans divers domaines associatifs (les sapeurs-pompiers, la chorale, le football et l'école).
Le conseil municipal est également informé des décisions des autres communes concernées :
- Oderen : « avis favorable à l'unanimité pour la poursuite de la réflexion »,
- Wildenstein : « rejet à l'unanimité du projet de fusion ».

Après avoir entendu les conditions financières et avoir examiné les questions relatives à la forêt, la vie associative, l'école, les bâtiments, le personnel et le nombre d'élus, le conseil municipal décide de ne pas poursuivre la réflexion en vue de la création d'une commune nouvelle au 1er janvier 2016.

L'ECHO DE LA RÉSERVE

Réserve Naturelle MASSIF DU GRAND VENTRON

Retour sur la Nuit de la Chouette

Le 04 avril dernier, au Musée du Textile de Ventron, s'est tenue la 11ème édition de la Nuit de la Chouette.
La soixantaine de personnes présentes pour l'occasion a pu découvrir le monde des rapaces nocturnes à travers différentes animations.

Exposition sur les rapaces nocturnes, **exposition** des créations des élèves, **projection du film** « Discrète Chevêchette » de Yoann Périé, **restauration** et **sortie d'écoute nocturne** étaient au programme.

Cette fête était l'occasion de réunir différents partenaires locaux, accompagnés du Parc et des agents de la Réserve Naturelle, autour d'un projet commun. Ce sont donc les contributions et l'énergie de chacun qui ont fait de cette manifestation une réussite. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette soirée et nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour la prochaine édition.

Nous tenons particulièrement à remercier ici : l'association des parents d'élèves de Ventron, les enseignants, les animatrices du périscolaire, la commune de Ventron, l'office de tourisme et l'association du Musée du textile pour l'accueil et la mise à disposition du grenier.

Crédit photo : Vosges Matin_BD

Le chantier de jeunes revient !

Une nouvelle édition du chantier est programmée cet été.
Au programme, l'aménagement d'un sentier d'interprétation dans le cirque glaciaire de Fondronfaing à Ventron.

Situé à proximité de l'auberge de jeunesse de Ventron, l'idée de ce sentier est de mettre en valeur un milieu naturel particulier, mais également les activités humaines et le patrimoine bâti typique encore présents.

Ce projet, porté par le Parc, l'Espace Culturel et Social de la Pranzière, les communes de Cornimont et de Ventron, leur Club Vosgien respectif, l'auberge de jeunesse de Ventron, ainsi que le collège Hubert Curien de Cornimont se déroulera en deux phases, sur deux années. Ce projet est ouvert aux collégiens du collège de Cornimont. Ce sont donc une dizaine de jeunes de Cornimont et de Ventron qui participeront, en juillet 2015, au réaménagement de l'emprise du sentier déjà existant, avec l'installation d'aménagement particulier (platelage) et durant l'année scolaire, à l'élaboration de panneaux d'interprétation qui seront installés le long du sentier.

A venir

- Le 15 août, à Wildenstein : **Fête de la Myrtille**, *stand et parcours libre autour de la myrtille avec lots à gagner*
- Du 17 au 20 septembre, à Cornimont : **Fête de l'Eau**, *exposition commentée autour de l'eau et animations*
- Le 20 septembre, sur la Réserve : **Journées du patrimoine**, *sortie découverte autour du patrimoine naturel et humain*

Si vous souhaitez être associé à la préparation de ces animations, n'hésitez pas à nous contacter

Projet pédagogique « Lichens et qualité de l'air », nouvelle édition

Suite au succès qu'il a connu l'année dernière, le projet pédagogique sur les lichens et la qualité de l'air a été reconduit cette année. Cinq classes de Cornimont, Kruth et La Bresse ont participé à ce projet :

- *École Champs à Nabord de Cornimont* : les CE2/CM1 de Mme Hantz et le CM1/CM2 de M. Claudel
- *École du centre de La Bresse* : les CE2 de Mme Poirot
- *Collège Saint-Laurent de La Bresse* : les 6èmes B de Mme Denni
- *École de Kruth* : les CM1/CM2 de Mme Studer

D'avril à juin, à travers 4 séances en classe et sur le terrain, les élèves ont pu découvrir le monde mystérieux des lichens et évaluer la qualité de l'air autour de chez eux grâce à leur observation. **Une soirée de restitution a été organisée le mardi 23 juin, à 18h, à la Maison de la Culture de La Bresse** afin de partager avec le grand public les travaux des élèves et les connaissances acquises tout au long de ce projet.

Cette soirée de restitution a été l'occasion de lancer la **diffusion de deux outils pédagogiques** à destination du grand public : **un poster et un livret**, élaborés parallèlement à ce projet, par le Parc, Air Lorraine et le CPIE des Hautes-Vosges.

- Le poster, présente les différentes espèces de lichens relevées dans le cadre de l'étude menée sur la Réserve Naturelle et les vallées avoisinantes, et explique leur rôle de bioindicateur : pollution, changement climatique, vieille forêt. Les principaux résultats de l'étude y sont également présentés.

- Le livret, présente, sous forme de livret de détermination, 14 espèces de lichens présentes en Lorraine. Pour chaque espèce, des critères de détermination sont proposés, est indiqué également ce que révèle la présence l'espèce (pollution azotée, soufrée, changement climatique…) ainsi que quelques petites anecdotes quant à leur utilisation (teinture, parfum, médicament…). Il propose également un petit test afin d'estimer la qualité de l'air autour de chez soi grâce à l'observation de ces lichens.

Ces outils sont disponibles en consultation et téléchargement sur le site internet du Parc (www.parc-ballons-vosges.fr).

A vos plumes

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-contre vos observations, suggestions ou conseils et les adresser à la mairie de Kruth, 55 Grand'Rue, 68820 KRUTH ou par e-mail :
mairie.kruth@orange.fr

Kruth

Vos rendez-vous

en Août

Dimanche 23 Messe de la St Christophe à la chapelle St Nicolas – 10h30
Chorale Ste Cécile

en Septembre

Dimanche 13 Grimpette du Frenz
30ème anniversaire
A partir de 9h30
Ski Club Kruth

Samedi 19 et Dimanche 20 Exposition « Talents Kruthois » de 14h à 18h, salle St Wendelin
A. Marck et R. Walgenwitz

Dimanche 27 Concours grosses truites à l'étang des Cigognes dès 8h
APP Kruth

en Octobre

Samedi 3 Soirée moules/frites à 20h, salle St Wendelin
Comité de Jumelage

Vendredi 16 Don de sang dès 15h30, salle St Wendelin
Amicale donneurs de sang

Dimanche 18 Concours de belote dès 13h, salle St Wendelin
Amis de la Haute-Thur

Samedi 24 5ème anniversaire de la Galerie des Sabots, salle St Wendelin
Galerie des Sabots

Dimanche 25 Fête patronale, église de Kruth
Chorale Ste Cécile
5ème anniversaire de la Galerie des Sabots, salle St Wendelin
Galerie des Sabots

en Novembre

Mercredi 11 Commémoration de la fin de la guerre 14/18
Commune

Dimanche 22 Ste Cécile, église d'Oderen
Chorale Ste Cécile

Samedi 28 Concert annuel, salle St Wendelin à 20h30
Musique Municipale

en Décembre

Dimanches 6 et 13 Elections régionales
Commune

Dimanche 20 Noël des Aînés à 11h30, salle St Wendelin
Commune

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées. Par leur présence, ils manifesteront ainsi leur soutien et leurs encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer le village.

Kruth